

Compte rendu du conseil d'administration du mardi 27/09/22



Nombre de présent.e.s : 15 :

Début de la séance : 18h05

Désignation du secrétaire de séance (enseignante).

Adoption PV CA précédent du 2 juin 2022. Il a été demandé que les comptes- rendus des CA soient sur le site du lycée afin que les parents et les élèves puissent y avoir accès. Il a été rappelé que les professeur.e.s y ont eu accès systématiquement l'année dernière via pronote.

Présentation de l'ordre du jour du présent conseil d'administration avec ajout d'une motion.

Affaires pédagogiques :

- **Répartition des IMP (Indemnité pour Mission Particulière)**

Normalement la répartition des IMP se fait en fin d'année scolaire mais l'an dernier il n'y a pas eu le temps.

Au lycée, cette année il y a 21.5 IMP ce qui correspond à 26 875 euros.

La répartition des IMP est dans le document Excel joint.

L'idée est de rémunérer les personnes qui font des projets. La nouveauté est la rémunération « référent vie lycéenne ».

Une lettre de mission sera établie entre l'enseignant et l'équipe de direction, c'est une co-construction des objectifs qu'on se donne dans l'année.

L'IMP de coordination est en lien avec la taille de l'équipe.

- **Voyages**

- ⇒ Voyage au Futuroscope pour les SI : le coût par élève est de 270 euros. Il y a aussi des sponsors qui permettent d'apporter des fonds (projet course en cours) + *attente d'une éventuelle participation de la région via un projet INES.*
- ⇒ Séjour ski : le coût par élève est de 320 euros. Il y a aussi un don de l'association sportive de 1500 euros.
- ⇒ Voyage en Italie : coût par élève de 400 euros
- ⇒ Voyage « Paris et les sciences » : coût par élève de 300 euros
- ⇒ Autre voyage à Paris : coût par élève de 270 euros + *attente d'une éventuelle participation de la région via un projet INES.*
- ⇒ Echange en Espagne : coût par famille de 380 euros avec une participation de la MDL
- ⇒ Séjour au pays de Galles : participation des familles 120 euros + don de la MDL et du Rotary club

Monsieur Le proviseur remercie l'implication des professeur.e.s pour ces 7 voyages.

Sur les voyages : 15 votes POUR, adopté à l'unanimité

- **Sorties**

- ⇒ Cité des Arts de Marseille : 5 euros par famille
- ⇒ Salon de l'étudiant : 5 euros par famille
- ⇒ Sortie sur la base aérienne de Salon : 5 euros par famille

D'autres sorties seront prévues au cours de l'année.

Sur les sorties : 15 POUR, adopté à l'unanimité

Affaires financières :

- **DBM (Décisions budgétaires modificatives)**

Demande de prélever 15 000 euros sur le fonds roulement de l'établissement

Pourquoi ?

- ❖ On a dû racheter des tableaux blancs pour changer les tableaux à craies
- ❖ On a un problème au niveau de l'éclairage dans une partie de l'établissement : la lumière reste allumée tout le temps ce qui engendre un surcoût sur la facture électrique.

Aussi, on préfère prélever dans le fonds dans l'établissement pour être serein car on ne sait pas quand la région remboursera les surconsommations d'électricité de l'établissement

Cela ne met pas en péril l'établissement car il restera 242 000 euros dans le fonds de roulement.

Vote : 15 POUR, adopté à l'unanimité

- **Conventions**

- ⇒ Convention avec la Ville de Martigues pour l'utilisation des équipements sportifs. C'est la région qui paie directement la mairie.
- ⇒ Convention avec le GRETA CFA : Prise en charge des repas des apprentis à hauteur de 3 euros ; l'établissement fait l'avance et le GRETA remboursera l'établissement sur facture
- ⇒ Convention de prêt de jeux d'échecs avec le club d'échecs de Martigues
- ⇒ Convention avec l'association « Entreprendre pour apprendre » pour les BTS tertiaires pour la création d'une mini entreprise le coût pour l'établissement est de 400 euros (utilisation d'un logiciel particulier)
- ⇒ Convention avec le CR pour que les étudiants aient une bourse PRAME (125 euros par semaine de stage à l'étranger)
- ⇒ Convention avec l'association « e-enfance » sur l'usage du numérique. Deux journées d'intervention sont prévues pour un coût de 800 euros

Vote : 15 POUR

- **Lecture de la motion proposée par la « liste plurielle », discutée en heure d'information syndicale**

Vote : 8 Absentions

Vote : 7 Pour

Une enseignante demande à M. le proviseur que les motions soient communiquées en amont du conseil d'administration à l'ensemble des administrés. Ainsi, la prise de position pour le vote peut se faire de manière réfléchie et éclairée. M. le proviseur accepte cette demande.

- **Par rapport aux travaux**

M. le proviseur intervient pour présenter les problèmes récurrents d'inondation au CDI (ayant coûté 4000 euros de livres) et à l'infirmerie et, plus largement, les problèmes dans la conception et la réalisation des travaux.

Les représentants des enseignants et des élèves apportent des précisions : problèmes de stores, problèmes de fenêtres qui ne s'ouvrent pas complètement, nombreuses malfaçons.

Mme la conseillère Régionale, s'engage à faire remonter toutes les problématiques à la direction des lycées.

- **Tour de table final afin de poser d'éventuelles questions**

Demande d'un enseignant d'acheter des tables afin que les professeur.e.s puissent manger à l'extérieur. M Le Proviseur est d'accord.

Fin du CA 19h15

Compte-rendu élaboré par Mme la Secrétaire de séance et publié sous la responsabilité du proviseur.

Le Proviseur

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "LYCÉE PAUL LANGRAN" at the top, "Le Proviseur," in the center, and "MARTIGUES" at the bottom.

IMP 2022 - 2023

Missions particulières		Unités	Répartition	Tx Annuel
Missions d'intérêt collectif établissement	Référent Décrochage	1,5	3X0,5	1875
	Référent Culture	0,5	1X0,5	625
	Référent Egalité - Citoyenneté	0,5	1X0,5	625
	Référent Numérique	4	1X2, 2X1	5000
	Référent Erasmus+ - International	1	1X1	1250
	Référent EDD	1	1X1	1250
	Référent Vie Lycéenne	1	2X0,5	1250
	Coordonnateur des activités physiques et sportives	2	2X1	2500
	Coordonnateur Physique - Chimie et STL	2	2X1	2500
	Coordonnateur SVT	1	2X0,5	1250
Coordonnateur Maths	1	2X0,5	1250	
Coordonnateur Hist-Géo	0,5	2X0,25	625	
Coordonnateur SES	0,25	1X0,25	312,5	
Coordonnateur Lettres	1	1X1	1250	
Coordonnateur Philosophie	0,25	1X0,25	312,5	
Coordonnateur Anglais	0,5	2X0,25	625	
Coordonnateur Espagnol	0,25	1X0,25	312,5	
Coordonnateur Italien	0,25	1X0,25	312,5	
Coordonnateur STI	1	2X0,5	1250	
Coordonnateur STMG	1	2X0,5	1250	
Coordonnateur Eco-Gestion et SEP	1,25	1X1,25	1562,5	
TOTAL		21,5		26875

PROGRAMMATION SORTIES/VOYAGES 2022-2023 A FAIRE VOTER CA DU 27-09-2022

DATE	INTITULE/PERIODE/DUREE CLASSES/ORGANISATEURS	Classes concernées	ACCOMPAGNATEURS	PARTICIPATION FINANCIERE FAMILLES	PARTICIPATION FINANCIERE LYCEE	RESERVATION BUS MONTANT	RESERVATION HEBERGEMENT/AUTRES MONTANT/ACCOMPTE	PASSAGE/ VALIDATION CA ou CP
11/10/2023	Cité des Arts Marseille M. PIANA	1ère et 2nde 46 élèves		5 euros/ famille				
13/10/2023	Base aérienne de Salon de Provence Fête de la Science Me DELESTY	1ère 25 élèves		5 euros/ famille		Bus 380 €		
15/10/2022 au 12/11/2022 A confirmer	ECHANGE TRANSALP (Italie) Me SPINOSI							
OCT 2022 ou Avril 2023	VOYAGE FUTUROSCOPE POITIERS 2 jours, 3 nuits M. AUBERGEON- M. ROMANET - Me JOURDON	T.SI 25 élèves	3	270 euros/famille Total : 6750 euros	Lycée : 810 euros Subvention INES : 1250 euros		<ul style="list-style-type: none"> Entrée futuroscope + hébergement : 4385,60 € (156,63 €/personne) train : 3640 € (130 €/personne) 	
13/01/2023	Salon de l'Etudiant Me DELESTY	Tale + 1ère		5 euros/ famille		Bus : 420 €		
15/01/23 au 20/01/2023	SEJOUR SKI VARS CHALET L'ESSINA Me SARCIAI	50 élèves (EPS + AS)	8	320 euros/famille Total : 16 000 euros	Lycée : 2560 euros Subv AS : 1500 euros		<ul style="list-style-type: none"> Transport Car : 1700 euros Hébergement, location, matériel, forfaits : 18209 euros Moniteurs : 800 euros Frais divers : 151 euros 	
06/03/23 au 11/03/23	Voyage Italie M. PONZA	1ère et Tale 35 participants		400 euros/famille				
entre le 15/03/23 et le 15/04/2023	VOYAGE PARIS ET LES SCIENCES (3 ou 4 J) Me MENARD	2nde et/ou 1.ST12D 35 élèves max	4	300 euros/ famille Total : 10 500 euros	Lycée : 1200 euros		<ul style="list-style-type: none"> Transport SNCF : 3 100 euros Transport metro : 400 euros Hébergements 3 nuits : 4 700 euros Repas : 2 300 euros Visites : 1 200 euros 	
avr-23	VOYAGE PARIS Me DELESTY / Me DESCoux	1ère et Tale 30 participants	?	270 euros/ famille			<ul style="list-style-type: none"> Transport : 2 840 euros Hébergement : 4 722 euros Visites : 510 euros 	
Mars-Avril 2023	ECHANGE LINGUISTIQUE ET CULTUREL EN ESPAGNE 7 Jours M. GONZALEZ- M. TENES - Me BONAFoux	2nde et 1ère 30 élèves	4	380 euros/famille Total : 11 400 euros	Lycée : 1520 euros Don MDL : 933,20 euros Subvention : 1520 euros			
02/03/23 au 09/03/23	SEJOUR LINGUISTIQUE ET CULTUREL A ABERGELE (PAYS DE GALLE) DU 02/03/2023 AU 09-03-2023 Me QUET - Me NOTIN	BTS SAM 1 24 élèves	3	200 euros/ famille Total : 4800 euros	Lycée : 1920 euros		<ul style="list-style-type: none"> Transport (Avion) : 3120 euros Hébergement : 6000 euros Assurance : 192 euros Frais divers : 8 euros 	

Motion : CA du 27 septembre 2022

Lycée Paul Langevin

Les professeurs du Lycée Paul Langevin présents à l'heure d'information syndicale du 20 septembre 2022 expriment leur inquiétude face aux conséquences de la réforme du lycée général et technologique, de la réforme de l'enseignement professionnel et de Parcoursup.

En dehors du contexte sanitaire, nous sommes confrontés depuis plusieurs années à de nombreuses difficultés qui affectent tant la qualité des apprentissages que les conditions de travail pour nos élèves ainsi que pour les personnels.

Nous tenons à signaler :

- les pressions subies par l'enseignement professionnel avec, notamment, la mise en place de l'apprentissage dès 15 ans, la diminution de l'offre de formation en enseignement général et l'adaptation des formations aux bassins d'emploi qui se traduit par une perte d'uniformité de la formation à l'échelle nationale ;
- les problèmes posés dans l'élaboration des emplois du temps, liés à l'éclatement du groupe-classe, qui se traduisent souvent, concrètement, par un raccourcissement considérable du temps accordé aux élèves pour déjeuner (seulement une demi-heure) ;
- les difficultés liées à l'organisation des épreuves de spécialité en terminale : annoncées après la rentrée (ce qui ne contribue pas à faciliter l'organisation de l'année scolaire), mais surtout les dates prévues (20-22 mars) ne permettent pas d'envisager une préparation suffisante de nos élèves en raison de la charge des programmes ;
- les problèmes pédagogiques posés par l'éclatement du groupe-classe : les élèves qui suivent les cours de spécialité se connaissent souvent mal (parfois un élève est seul, dans sa classe, à suivre un enseignement de spécialité), ce qui ne facilite guère le travail en groupe. Par ailleurs, les enseignants qui assurent les cours de spécialité ne peuvent pas participer aux conseils de classe de tous leurs élèves, alors même que l'avis du professeur de spécialité reste important ;
- les conséquences psychologiques et relationnelles du contrôle continu et de Parcoursup : alors que le passage au contrôle continu était censé remédier au « stress » suscité par la perspective d'un examen final, les notes sont devenues un objet d'angoisse et de contestation permanentes, et les élèves ne disposent plus d'un temps durant lequel il est possible de se former sereinement ;
- un net accroissement des inégalités sociales et territoriales, lié à la disparition, *de facto*, d'un diplôme à valeur nationale.

Pour ces raisons, dans l'intérêt de tous, nous continuons à demander le retrait de ces réformes et l'ouverture de véritables concertations en vue d'une réforme du lycée ambitieuse et partagée.

Les représentants des personnels « Liste Plurielle » du lycée Paul Langevin de Martigues.

Les représentants des élèves du lycée Paul Langevin de Martigues.